

B. NOTICE

NOTICE
Vitamine AD₃E, solution buvable.

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

V.M.D. n.v.
Hoge Mauw 900
2370 Arendonk.

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Vitamine AD₃E, solution buvable.

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Substances actives:

Par ml:

Vitamine A	50.000 U.I.
Cholécalciférol (Vitamine D ₃)	25.000 U.I.
Acétate d'alpha-tocophérol (Vitamine E)	20 mg

Excipients:

Polysorbate 80
Propylène glycol
Parahydroxybenzoate de méthyle sodique
Eau.

4. INDICATIONS

Pour le traitement de l'hypovitaminose et de l'avitaminose A, D₃ et E chez les bovins, les chevaux, les porcs, les moutons, les chèvres et les volailles.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas de malformations osseuses et d'hypercalcémie.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet indésirable n'est attendu.
Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCES CIBLES

Bovins, cheval, porc, mouton, chèvre et volaille.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Solution pour usage orale.

Les posologies ci-dessous peuvent servir de lignes directrices :

Espèce	dosage
Cheval	20 ml
Poulain	0.5 ml / 10 kg pc.
bovins adultes	50 ml
Veau	1 ml / 10 kg pc.
porc d'engraissement	0.5 ml / 10 kg pc.
Truie	4 ml
Verrat	2 ml
Agneau	0.5 ml / 10 kg pc.
Mouton	1 ml / 10 kg pc.
Chèvre	0.5 ml / 10 kg pc.
Poules pondeuses: démarrage et la croissance	200 ml / 1 000 animaux
Poules pondeuses: en production	100 ml / 1 000 animaux
poulet de chair	100 ml / 1 000 animaux

Le traitement des carences en vitamine peut s'effectuer selon les posologies figurant ci-dessus.

Ensuite, il y a lieu d'administrer des aliments adaptés contenant les quantités de vitamines adaptées.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Pour éviter un surdosage, il est conseillé de respecter la dose recommandée.

Voir aussi section 5. contre-indications et section 12. surdosage.

10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats: 28 jours.

Lait: 0 jours.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver au réfrigérateur entre 2 °C et 8 °C.

À l'abri de la lumière.

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 1 an.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : à utiliser immédiatement.

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Étant donné que les vitamines liposolubles sont stockées dans le corps et qu'elles ne se métabolisent que lentement, la toxicité est plutôt de nature chronique et l'administration réitérée de doses élevées entraîne l'apparition de symptômes de surdosage (hypervitaminose).

Le surdosage est plutôt de nature chronique et les symptômes n'apparaissent donc la plupart du temps qu'après l'administration répétée de doses élevées.

Chez la plupart des animaux, la quantité de vitamine A qu'il faut pour observer des effets toxiques est 10 à 1 000 fois supérieure aux besoins nutritionnels normaux. Les symptômes éventuels d'un

surdosage aigu sont : malaise général, anorexie, nausées, desquamation de la peau, faiblesse, tremblements, convulsions et paralysie.

L'hypervitaminose A se traduit par des symptômes similaires à ceux de la carence en vitamine A : léthargie, coliques, douleurs articulaires, sabots friables et peau sèche et squameuse, ossification accélérée du cartilage épiphysaire des os longs.

L'hypervitaminose D provoque des dépôts calciques dans les tissus mous et les parois vasculaires, accompagnés d'une déminéralisation du tissu osseux.

L'hypervitaminose E engendre, entre autres, des troubles de la coagulation, une diminution de la croissance et une calcification osseuse anormale.

Le dosage à long terme correct maximum supposé en vitamine D pour une prise prolongée est quatre à dix fois supérieur aux besoins nutritionnels normaux. Les symptômes d'une hypervitaminose D comprennent vomissements, dépression, polyurie, polydipsie et hyperphosphatémie suivie par une hypercalcémie et une insuffisance rénale aiguë.

En ce qui concerne la vitamine E, il ressort de la majorité des études qu'elle est relativement non toxique.

La toxicité de la vitamine E est plutôt faible : pour la majorité des espèces animales, la dose toxique la plus basse représente environ 1000 fois le besoin nutritionnel normal.

Incompatibilités :

- Les vitamines A, D₃ et E sont incompatibles avec les substances oxydantes, les acides forts et les alcalis.
- La vitamine A est également incompatible avec les sels de cuivre et de cobalt, ainsi qu'avec la lumière et la chaleur.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Août 2015.

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des bouteilles en plastique avec 100 ml, 250 ml, 500 ml et 1L.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Numéro d'autorisation de mise sur le marché: BE-V102365.

À usage vétérinaire.

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.